

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les élections de dimanche. Une manœuvre à déjouer. — On devait signer le protocole le 6 janvier, mais le délégué allemand est indisposé ! Agissons si nous voulons éviter un pénible réveil. — L'indispensable lutte contre le bolchevisme. Ici encore l'action est indispensable pour la sécurité du Monde.

Quelques-uns de nos grands confrères, parlant des élections sénatoriales, déclarent que le parti socialiste s'efforce de jouer un rôle important dans le scrutin de dimanche prochain.

Battu le 16 novembre, les extrémistes voudraient regagner une partie de l'influence perdue. Ils comptent sur la complicité de certains groupements politiques, prêts à des compromissions quand il s'agit de profits à s'assurer. Et on signale des accords viciés avec certains radicaux, toujours disposés à affirmer que la République est en péril quand le siège qu'ils détiennent est menacé ou quand celui qu'ils convoitent peut leur échapper !

Le grand parti républicain de l'ordre, celui qui place l'intérêt du pays, sa restauration, au-dessus des intérêts personnels, saura déjouer la manœuvre. Le sénateur Mascureau, Président du Comité du Commerce et de l'Industrie, a dit avec raison au dernier banquet du bloc républicain national : « La France a fait connaître, le 16 novembre, qu'elle entendait guérir ses plaies, relever ses ruines, réparer son industrie, restaurer son crédit, revivifier une vie tranquille, pleine et productive. Elle sait que, malgré tant de sang perdu, elle n'a pas droit à un congé de convalescence. Quand les pessimistes s'en vont répétant qu'elle a perdu ses vertus traditionnelles, le goût du travail et l'économie, ils se trompent — sciemment ou non — comme ils se trompaient quand ils lui déniaient, il y a cinq ans, les vertus guerrières de nos aïeux. »

Ces paroles sont justes aujourd'hui comme hier. « C'est par l'union, écrit le Temps, la discipline, l'action ferme que les partis résolus à refaire la France dans l'ordre ont triomphé, le 16 novembre, des partisans du désordre, avoués ou sournois. C'est par elles qu'ils doivent compléter leur succès aux élections du 11 janvier. »

Par ce conseil judicieux est donné aux électeurs sénatoriaux par l'Alliance Républicaine démocratique :

Délégués sénatoriaux, mes frères, si vous m'en croyez, vous serez bien inspirés en vous élevant au-dessus des médiocres combinaisons qu'échafaudent péniblement en des tractations obscures, des négociateurs qui se croient plus malins, et qui le sont beaucoup moins qu'ils ne le pensent. Car, dans leur cuisine compliquée, ils oublient tout simplement la France. Et celle-ci — elle l'a montré — sait être là lorsqu'il le faut.

Ces sages conseils seront entendus et suivis par les électeurs sénatoriaux du pays.

Nos dirigeants espéraient que le protocole serait signé le 6 janvier. Au dernier moment, le chef de la mission allemande a prévenu le gouvernement français qu'il était... indisposé ! Les pourparlers se trouvent donc momentanément interrompus. L'Allemagne continue à employer tous les moyens pour retarder l'heure où elle acceptera de se soumettre aux conditions du Traité de Versailles.

La patience des Alliés sera-t-elle indéfinie ?

On aurait tort de ne pas brusquer la solution par un acte d'une particulière énergie. Nos concessions constantes finissent par convaincre Berlin que nous n'avons pas le pouvoir de contraindre les vaincus à respecter leurs engagements.

Si l'on veut un écho fidèle de l'état d'esprit qui règne en Prusse, il suffit de s'en rapporter à ce témoignage d'un journaliste hollandais, de Berlin, que reporter adresse au Tidj les lignes suivantes :

« La conversation était très animée dans le tramway. On y discutait à brûle-pourpoint des derniers événements politiques : des scandales de la Commission d'enquête, des ovations à Hindenburg et Ludendorff, de Noske, etc., lorsque près de Postdammer Bahnhof un soldat saute sur la plateforme arrière. Et tout à coup nous voilà en plein débat au sujet des prisonniers en France. Comme par enchantement, ces visages placides jus-

qu'ici changent d'expression. La haine implacable brille dans les yeux, les paroles trahissent une amertume sans bornes. On répète les récits effroyables faits publiquement par d'anciens prisonniers de leur atroce captivité en France. L'émotion étiret les cours. On garde le silence. Et soudain c'est l'explosion. Le conducteur brandit d'un air menaçant la pince d'aiguillage et dit d'une voix rauque : « Nous les aurons bien un jour, ces saligauds ! Dans deux ans ! » Un autre voyageur ajoute : « La guerre mondiale n'est pas finie. La France doit être abattue la première ». Un troisième ponctue : « C'est précisément pour cela que les Français n'osent pas libérer nos prisonniers ; ils savent que dès leur retour la guerre recommencera immédiatement pour les venger. Ah ! certes non, la guerre n'est pas finie. » Le conducteur approuve du geste et dit d'un ton décidé : « L'Allemagne n'est pas morte. Est-ce que nous ne sommes pas tous soldats ? Nous n'avons plus d'armée, quelques semaines suffiront pour nous en donner une. Et tous nous marchons contre la France, tous ! Les Français le savent et ils ont peur de nous. » Et une douzaine de voix mâles répètent avec enthousiasme : « Contre la France, tous ! tous ! » L'un des voyageurs qui avait précédemment émis des opinions socialistes ajoute : « Je suis socialiste indépendant, mais je marcherai moi aussi. »

Cet état d'âme n'est pas fortuit, on le constate partout. Et tandis que la foule se complait dans cette idée d'une revanche prochaine, le monde officiel encourage les espoirs par des affirmations cyniques. C'est ainsi que le chancelier d'empire, Bauer, prononçait récemment à l'endroit d'un discours dans lequel il disait : « Nous avons été dans l'obligation de signer une paix très dure, invraisemblablement dure, et le gouvernement est exposé, à ce propos, à des attaques répétées. Il nous faut maintenant nous accommoder aussi bien que possible des clauses de ce traité, et j'ai l'espoir que ce traité n'est pas irrévocable, mais qu'il nous sera possible d'obtenir que, DANS LE COURANT DE L'ANNÉE, IL SOIT MODIFIÉ DE MANIÈRE ESSENTIELLE. Tout ce qu'il nous impose est simplement INEXÉCUTABLE. Ce n'est que cédant à la force qu'il nous a fallu souscrire à ces obligations. Plus l'atmosphère de la guerre se dissipe, plus nous nous rapprochons de la paix, plus nous avons la perspective que la Raison et la Réflexion triompheront à nouveau, qu'on rendra plus d'influence à la Justice et qu'on reconnaîtra les Principes qui ont été foulés aux pieds par ce traité. »

Si une bonne fois les Alliés se mettaient d'accord pour poser un ultimatum catégorique, on en finirait avec ce mouvement de révolte qui compromet tout le fruit de la Victoire.

L'Allemand ne comprend que la force brutale. Pourquoi s'obstine-t-on à lui parler un langage dans lequel il ne veut voir qu'un signe de faiblesse ?

Le problème russe devient plus agaçant. A l'est, l'armée de Koltschak est en pleine déroute. Elle n'a pu résister à l'offensive des Rouges et au soulèvement des populations sibériennes. L'armée japonaise devra intervenir pour défendre la Sibirie orientale. Aucune inquiétude de ce côté, on sait que les Nippons sont de taille à tenir le coup.

Au sud, l'armée de Denikine en est réduite à une défensive très pénible sur un front voisin de la mer Noire qui permet tout au plus de préserver la Crimée et les provinces enclavées entre la Caspienne et la mer d'Azov.

Au nord-ouest, les navires anglais, qui surveillaient les côtes de la Baltique, doivent se retirer devant les glaces qui emprisonneraient pour des mois les bâtiments britanniques.

De ce qui se passe à l'intérieur du pays, on ne sait rien de positif, mais on peut être certain que la détresse des habitants doit être atroce. « Les terribles souffrances des réfugiés qui allaient vers l'est en chemin de fer, sont indescriptibles, écrit le correspondant du Times, après l'évacuation d'Omsk. Des trains entiers ont été brûlés par les voyageurs transis, qui étaient forcés d'aller à pied, et dont beaucoup ont succombé au froid ». Sur tous les fronts il doit en être de même et ce triste tableau est certainement aggravé par les suites de batailles, pillages et massacres !

Est-il permis au monde de rester indifférent devant ce spectacle effroyable ? N'est-il pas, au contraire, du de-

voir bien entendu des puissances d'aider au relèvement de la Russie. Car personne ne peut douter que le bolchevisme, s'il n'est pas vaincu, contaminera peu à peu tout l'univers. Les Anglais le savent bien eux qui, dans le sud-est, ont à défendre leur immense empire de l'Inde ! Les Américains n'en doutent pas davantage puisque, par des opérations de police de grande envergure, ils expulsent les bolchevistes des Etats-Unis !

Il serait donc grand temps que les Alliés se missent d'accord sur la politique à suivre en ce qui concerne la Russie et le bolchevisme.

Ce dernier vainqueur de Koltschak et de Denikine, apparaît comme la seule personnification d'une force russe victorieuse en face des Etats-tampons créés par les Alliés. Impuissants à réaliser un programme... irréaliste, les bolcheviks n'ont plus qu'un but possible, s'étendre au point de vue territorial. A l'ouest la chose sera difficile. Mais l'événement est peut-être plus aisé du côté de Constantinople où les musulmans peuvent être amenés à faire leur jeu.

Le danger n'est pas chimérique. Aux alliés d'éviter les fausses manœuvres. Y parviendront-ils ? Déjà on sait que l'entente n'est pas absolue entre Londres et Paris au sujet de la Turquie. La France juge préférable de laisser le sultan en Europe ; l'Angleterre veut le rejeter en Asie. C'est une solution qui aurait une grosse répercussion dans le monde musulman. Et la France qui compte dans ses colonies d'innombrables sujets de l'Islam, ne peut se désintéresser de cette conséquence.

La question est donc déjà délicate en elle-même. Il serait fou de la laisser se compliquer davantage encore par une intervention des bolcheviks.

Il est donc grand temps pour les Alliés d'en finir avec la question ottomane et d'arrêter par surcroît une politique commune, résolue, en ce qui concerne la Russie.

La tranquillité mondiale exige que ces deux problèmes soient enfin solutionnés.

On atteindra le but voulu en attaquant énergiquement le bolchevisme par le front de Denikine, le seul qui puisse, désormais, être le front offensif.

« Pourquoi, écrit Perlinax de l'Echo de Paris, le général Denikine n'a-t-il pas réussi ? Parce qu'il a été incapable d'organiser les territoires immenses qu'il occupait. Parce qu'une partie de son entourage a inquiété les populations paysannes sur le régime agraire éventuel. Parce qu'aucun accord avec la Pologne et la Roumanie n'a été réalisé. Ainsi se trouve dicté le programme des puissances. Elles peuvent l'accomplir si elles savent pour une fois s'unir et commander. Et quant à la dépense, c'est l'Allemagne qui, pour la plus grande part, doit y subvenir en livrant les armements dont elle n'a que faire désormais. »

C'est l'évidence même !

A. C.

INFORMATIONS

La Ligue des Nations

M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, a reçu de Washington l'avis que le président Wilson convoquera la première réunion de la Ligue des Nations dès la signature du protocole, même si le traité de paix n'est pas ratifié à cette date par le Sénat américain.

Denikine aurait été renversé

Un radiotélégramme du gouvernement de Moscou assure que le général Denikine et son gouvernement auraient été renversés par le « parti pour la régénération de la Russie ». Le général Romanowsky aurait remplacé le général Denikine.

Défaite des bolcheviks

Un communiqué du front de Lithuanie et de Ruthénie blanche annonce que les bolcheviks ont attaqué le secteur sud-est de Polock. Après une lutte prolongée, l'attaque a été repoussée avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Trotsky est-il mort ?

La rumeur court avec persistance à Helsingfors que Trotsky a été assassiné et l'on rapproche ce bruit des incidents notoire qui se sont déroulés récemment dans le secteur de Narva : retraite subite de troupes bolcheviks sur un front de plusieurs mil-

les, abandonnant leurs canons, désertions en masse.

Selon certains bruits, Trotsky serait arrivé sur le front de Narva et aurait eu une violente altercation avec le commandant du secteur, le général Bortsov. Furieux, Trotsky donna l'ordre de fusiller le général, mais avant que l'ordre ait pu être exécuté, le général tira trois coups de revolver sur Trotsky qui, mortellement blessé, mourut peu après. Selon une autre version, c'est l'aide de camp du général qui tira sur Trotsky.

Aucune confirmation de ces bruits n'a encore été obtenue.

L'appel de la classe 1920

On étudie, au ministère de la guerre, le moyen d'incorporer la classe 1920 en deux échelons : l'un en mars ou avril, l'autre en octobre. Indépendamment des économies considérables qui pourraient être, de ce fait, réalisées, il serait possible de n'appeler les étudiants de la classe 1920 qu'au mois d'octobre. Ils pourraient ainsi bénéficier complètement de leur année d'étude.

D'après les projets de l'état-major, seraient appelés en premier lieu les jeunes gens nés dans les neuf premiers mois de l'année 1900. On appellerait, en octobre, les jeunes gens nés dans le dernier trimestre de 1900, les étudiants et les ajournés (ils sont 150.000) qui auraient été récupérés au cours d'une révision faite au printemps.

Le pillage des stocks

On vient de découvrir la disparition de 20.000 litres d'essence au « Salvage Dépot » de Penhouet, à Saint-Nazaire.

CHRONIQUE LOCALE

Les Elections Sénatoriales

Au nombre des nouveaux candidats au Sénat se trouve M. Guary, originaire du Lot, propriétaire au Castelet, canton de Figeac.

M. Guary occupe une très grosse situation dans le monde industriel parisien. Ingénieur des Arts et Manufactures, il est le Directeur de la Société Lorilleux et C^o (crenes d'imprimerie), qui a des usines dans le monde entier. Il fait également partie, comme administrateur, d'une quantité de grosses sociétés financières, industrielles ou commerciales.

Au point de vue politique, M. Guary déclare qu'il siégerait à gauche.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Jardou Eugène : excellent soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 1^{er} janvier 1915, en s'élançant à l'assaut des tranchées ennemies au nord de Mesnil-les-Hurlus. A été cité.

Jayles Bertrand : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 3 février 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Beysen Antoine : très bon soldat. A été tué dans la tranchée de première ligne au moment de s'élançant à l'attaque, le 5 mars 1915 à Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Boue Léonce : excellent soldat, très courageux. A trouvé une mort glorieuse, le 10 mars 1915, en repoussant une contre-attaque. A été cité.

Jardel Antonin : excellent soldat, a trouvé une mort glorieuse, le 4 février 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Garrigues Jean : caporal d'une bravoure exceptionnelle. Grièvement blessé le 1^{er} juin 1918, au cours du combat de Vierzy-Longpont. Mort pour la France, le 4 juillet 1918, des suites de sa blessure. Deux citations antérieures. Croix de guerre avec palme.

Au 7^e

M. Antie, capitaine au 2^e d'infanterie, et M. Bouyne, lieutenant au 6^e d'infanterie, passent au 7^e.

Armée territoriale

M. Delpech, lieutenant au 154^e, passe au 131^e territorial d'infanterie.

Gendarmerie

Sont admis dans la gendarmerie et affectés à la 17^e légion : Lagarde Gabriel, ex-maréchal des

Autour du Conseil général

Lundi, première réunion du Conseil général renouvelé. Premier contact entre les élus de la dernière consultation cantonale du Lot. On conçoit que cette première réunion a été pleine de courtoisie. Les jeunes se sont inclinés devant les anciens et ceux-ci ont été aimables pour les jeunes.

Mais ce premier contact a péremptoirement démontré qu'en grande majorité les élus cantonaux entendaient faire les affaires du département. Et il y a beaucoup à faire. Le rapport sur la situation des chemins vicinaux fut remarquablement exposé. Cette situation n'était pas chargée. Hélas ! elle est bien telle qu'on l'a dit. Y remédier est urgent. Attendre encore trop longtemps c'est ruiner notre réseau vicinal, empêcher tout transport, tout roulage. Le Conseil général a manifesté son intention ferme de ne pas attendre.

Mais il a indiqué également son souci de ne pas gaspiller les finances départementales. Et c'est ainsi, comme on le verra par le compte rendu, que la majorité des élus cantonaux n'a pas voulu adopter deux projets d'achat d'immeubles, l'un tendant à agrandir les locaux de la Préfecture, l'autre tendant à loger une brigade de gendarmerie.

Les dépenses de ces constructions et aménagements étaient évaluées par devis à 400.000 francs environ. Et on sait que les devis ne sont pas d'une exactitude parfaite.

A la Préfecture, on se serra un peu plus, que diable ! Quant à la brigade de gendarmerie de Cahus, elle ne sera pas logée quand même à la belle étoile !

400.000 francs ! Au moment où nos finances sont dans le marasme, où les contribuables vont être pressurés comme une poire jusqu'aux pépins compris, c'était un peu trop.

Faisons de bonnes réparations ; mais faisons des économies. Les amateurs et auteurs de grands projets d'embellissement ne sont pas toujours les payeurs, n'est-ce pas ?

Pas de luxe : ce n'est pas l'heure. Tout le monde ne peut pas se faire chausser chez le grand cordonnier : on doit se contenter de la chaussure nationale.

Les impôts sont suffisamment lourds déjà : d'autant plus que 400.000 francs ont été votés pour la réparation des chemins vicinaux. 400.000 et 400.000 francs ça faisait 800.000 fr. ! Le Conseil général, en majorité, a refusé d'attendre ce chiffre énorme. Il a pris la défense des intérêts du public. Qu'il en soit félicité.

L. B.

Obèques

Lundi, à 2 heures, ont été célébrées à Cahors les obsèques de M. Firmin Ségol, ancien chef de bureau de la Préfecture.

A cause de la session du Conseil général, tout le personnel de la Préfecture n'a pu accompagner le convoi funèbre du regretté chef de bureau qui jouissait parmi ses camarades d'une vie sympathique.

Néanmoins de nombreux amis ont suivi le convoi funèbre.

Nous adressons à Mme Veuve Ségol, à sa fille, à M. et Mme Cure, à toute la famille nous sincères condoléances.

Les nouvelles taxes

Sur rapport du ministre des P. T. T. le Président de la République a signé un décret aux termes duquel, à partir du 1^{er} janvier, le prix des cartes-lettres est fixé ainsi en sus de la valeur des figurines : cartes-lettres, en plus, 2 centimes et demi par carte ; enveloppes timbrées, trois centimes par enveloppe format lettre, deux centimes par enveloppe format carte de visite. Bandes timbrées, un centime par deux bandes.

Les cartes-lettres seront vendues au public par quantité égale à deux ou à un multiple de deux ; les enveloppes timbrées seront vendues par paquet indivisible de cinq : les bandes, par dix.

Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret.

Magistrature

MM. Grimal, juge de paix à Livernon, Michelet, juge de paix à Luzech, sont admis à bénéficier, à dater du 1^{er} juillet 1919, de l'augmentation de traitement.

Suppléant de justice de paix

M. Sérindou est nommé suppléant du juge de paix du canton est à Figeac, en remplacement de M. Cavalie, décédé.

Police

M. Rouzet, commissaire de police stagiaire de 4^e classe à Figeac, est inscrit au tableau d'avancement pour la 4^e classe.

Perceptions

M. Dehoird, percepteur à St-Géry, de 3^e classe, est nommé à la perception de Dignac (Charente).

M. Croze, ex-soldat au 151^e d'infanterie, nommé percepteur à Assier, est nommé percepteur de 4^e classe à Bagnac.

M. Desforges, percepteur d'Assier, nommé à Bénévent-l'Abbaye, (Creuse) est maintenu à Assier.

M. Cayssac, premier fondé de pouvoirs de 5^e classe, sans emploi, est nommé à la perception de Souillac (1^{er} classe, 1^{er} échelon).

M. Couailhac, fondé de pouvoirs de perception à Cahors, est nommé percepteur de St-Géry (3^e classe).

Médaille d'honneur

La médaille de bronze des P. T. T. est attribuée à M. Rolland, facteur local à Montcuq.

Nos félicitations.

Don à la Compagnie des sapeurs-pompiers

A la suite du commencement d'incendie qui a eu lieu à la Pharmacie Fournier, commencement d'incendie qui fut rapidement éteint grâce au dévouement des sapeurs-pompiers, M. Fournier a adressé au Commandant de la Compagnie une somme de 250 fr.

M. Ausset, le sympathique commandant, a, au nom de la Compagnie, adressé de vifs remerciements à M. Fournier.

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Le Conseil général s'est réuni en session extraordinaire lundi matin. La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Rey, sénateur, doyen d'âge.

Étaient présents : MM. Gélis, Tassart, Lacaze, Rey, Filhol, Guilhem, Jardel, Pradines, Faurie, Valat, Bénech, Ayroles, Larnaudie, Pezet, Loubet, Roussille, Delpon, de Monzie, Fontanille, Orliac, de Lapize, Bouat, Constant, Coulon, Cambornac, Limes.

Il est procédé à l'élection du bureau. Sont élus : Président : M. de Monzie. Vice-présidents : MM. Larnaudie et Fontanilles.

Secrétaires : MM. Jardel et Roussille. En prenant place au fauteuil présidentiel, M. de Monzie, au nom du Bureau, adresse des remerciements à ses collègues et leur demande de se mettre au travail.

Le Conseil procède à la nomination des Commissions des Finances, des Travaux publics, de la Commission départementale, du Conseil départemental, de la Commission des Autobus, de l'Assistance médicale gratuite, de l'Office des pupilles de la Nation, des Ecoles normales.

M. Larnaudie demande qu'une Commission soit nommée pour étudier la question relative à l'entretien des chemins vicinaux.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 3 h. 1/2 sous la présidence de M. de Monzie.

M. Pezet donne communication de son rapport relatif au relèvement de l'échelle des traitements du personnel de la Préfecture et des sous-Préfectures.

Le relèvement des traitements est adopté.

M. Lacaze indique que les agents-voyers auxiliaires demandent à être assimilés aux employés de l'Etat.

M. Tassart communique le rapport relatif à l'entretien, à la reconstruction des chaussées des chemins de grande communication. Ces travaux exigeront une dépense de 400.000 fr.

M. Orliac propose d'adopter le rapport relatif à la liquidation des dépenses occasionnées par les travaux de construction des chemins vicinaux inscrits aux programmes de 1914, 1915, 1916, 1917. Ces dépenses s'élèveront, pour le département, à 250.000 francs.

M. Larnaudie et Valat s'élèvent contre cette dépense, d'autant plus que M. Limes déclare que cette évaluation de prix est basée sur le prix d'avant-guerre. Aujourd'hui la dépense s'élèverait à 200.000 francs.

Le projet est renvoyé.

M. Lacaze propose que M. Limes fasse partie, en raison de ses connaissances techniques, de la Commission départementale. — Adopté.

M. Larnaudie donne communication d'un rapport relatif à un litige pendant entre l'Etat et le département au sujet des éboulements survenus à des murs de soutènement correspondant à des parties déviées du chemin de grande communication numéro 33 de Cahors à Figeac. Acte est donné.

Divers vœux relatifs à des créations de lignes d'autobus et à l'amélioration du service d'autobus sont adoptés.

M. Larnaudie demande qu'un double trajet soit effectué sur toutes les lignes par les autobus.

M. le Préfet indique que la subvention de l'Etat n'a pas encore été payée aux entrepreneurs.

M. Larnaudie réplique que les entrepreneurs d'autobus ont, jusqu'à ce jour, assuré le trajet avec des transports de fortune. Ils pourraient aussi bien assurer le service postal au moyen de motocyclettes. Il suffirait d'un peu de bonne volonté, car aussi bien la subvention départementale est assez élevée.

M. le Préfet estime que les entrepreneurs d'autobus arrivent tout juste à faire leurs frais.

M. Valat demande que chaque canton soit desservi d'une façon convenable.

MM. Larnaudie, Lacaze déposent un vœu relatif à la question de l'augmentation du prix du pain. Ils demandent que le Gouvernement prélève de lour-

grands sacrifices pour loger les soldats, voit aujourd'hui ces locaux abandonnés. Qu'en fera-t-on ? Avant d'acheter des immeubles, utilisons ceux que nous avons.

MM. de Monzie et Tassart disent que la municipalité de Cahors a des projets pour utiliser ces immeubles inoccupés : caserne Canrobert, caserne Decaen, infirmerie de la caserne Bessières.

M. de Monzie demande qu'on n'adopte pas les conclusions du rapport de M. Rey qui tend au rejet du projet relatif à l'achat de l'immeuble de la rue des Petites Boucheries.

M. Lacaze déclare qu'on ne doit pas engager des dépenses pour acheter des immeubles lorsqu'on a des immeubles inoccupés.

M. Valat parle dans le même sens. M. de Monzie propose qu'on procède à l'achat d'un immeuble communal à seule fin de grouper les services de la Préfecture.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport de M. Rey, c'est-à-dire au rejet de l'achat de l'immeuble de la rue des Petites Boucheries.

M. le Préfet demande qu'on vote un crédit de 6.000 francs pour l'aménagement de l'ancienne salle du Conseil général où seront installés les bureaux des Services agricoles.

Les 6.000 francs sont accordés. M. Limes donne communication d'un rapport relatif à l'entretien du réseau départemental des chemins. Pendant 5 ans, nos chemins ont été mal entretenus, faute de main-d'œuvre, faute d'outillage.

La main-d'œuvre fait encore défaut : il faut la suppléer par l'outillage. Et M. Limes indique qu'on doit acheter des casseurs pour casser la pierre, des machines pour l'extraction des pierres, des camions pour les transporter.

Il demande que M. l'ingénieur en chef établisse un projet en ce sens pour la session d'avril.

M. Fontanilles demande au Conseil de décider l'unification du réseau routier du Lot. Ce vœu est voté.

M. Loubet présente des observations sur l'état lamentable de nos routes.

Le Conseil invite l'ingénieur en chef à prélever sur les 400.000 francs votés pour l'entretien des chemins, la somme nécessaire à l'achat de l'outillage nécessaire pour l'extraction, pour le passage, pour le transport des pierres.

M. Delpon donne communication d'un rapport relatif à un projet de construction de la caserne d'gendarmérie de Catus. Le prix de cette construction s'élèverait à 60.000 francs.

MM. Lacaze et Valat s'élèvent contre cette dépense, d'autant plus que M. Limes déclare que cette évaluation de prix est basée sur le prix d'avant-guerre. Aujourd'hui la dépense s'élèverait à 200.000 francs.

Le projet est renvoyé.

M. Lacaze propose que M. Limes fasse partie, en raison de ses connaissances techniques, de la Commission départementale. — Adopté.

M. Larnaudie donne communication d'un rapport relatif à un litige pendant entre l'Etat et le département au sujet des éboulements survenus à des murs de soutènement correspondant à des parties déviées du chemin de grande communication numéro 33 de Cahors à Figeac. Acte est donné.

Divers vœux relatifs à des créations de lignes d'autobus et à l'amélioration du service d'autobus sont adoptés.

M. Larnaudie demande qu'un double trajet soit effectué sur toutes les lignes par les autobus.

M. le Préfet indique que la subvention de l'Etat n'a pas encore été payée aux entrepreneurs.

M. Larnaudie réplique que les entrepreneurs d'autobus ont, jusqu'à ce jour, assuré le trajet avec des transports de fortune. Ils pourraient aussi bien assurer le service postal au moyen de motocyclettes. Il suffirait d'un peu de bonne volonté, car aussi bien la subvention départementale est assez élevée.

M. le Préfet estime que les entrepreneurs d'autobus arrivent tout juste à faire leurs frais.

M. Valat demande que chaque canton soit desservi d'une façon convenable.

MM. Larnaudie, Lacaze déposent un vœu relatif à la question de l'augmentation du prix du pain. Ils demandent que le Gouvernement prélève de lour-

des taxes sur les profiteurs de la guerre, sur ceux qui jouissent de sinécures, et qu'il ajourne tout projet d'augmentation du pain.

M. Larnaudie dit que l'augmentation du prix du pain pèsera sur les familles nombreuses et que dès lors il faudrait prendre des mesures pour que les besoins de ces familles soient assurés.

M. Loubet déclare que l'Etat s'est préoccupé de la question.

M. Bouat dit qu'on ne peut cependant pas laisser le pain au prix actuel. Nos finances ne permettent pas à l'Etat de continuer à payer des sommes formidables pour que le pain soit payé au taux actuel.

M. Larnaudie estime que l'ajournement de l'augmentation du prix du pain s'impose. Qu'on fasse rendre gorge aux profiteurs.

Le Conseil émet le vœu demandant que l'Etat recherche des mesures transactionnelles pour solutionner cette question du pain.

Le Conseil général émet un vœu tendant à ce que le nombre des élèves de l'Ecole normale de jeunes filles soit réduit de moitié, de façon que l'on puisse caser les institutrices intérimaires qui ont assuré le service des écoles publiques pendant ces dernières années.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 6 heures trois quarts. La session est close.

Conseil de guerre de la 17^e région

DÉSERTION
Le soldat Augustin Vergne, du 9^e d'infanterie, âgé de 41 ans, originaire de Montfaucon (Lot), faisant partie, le 21 septembre 1917, d'un détachement de renfort qui se rendait au 86^e d'infanterie, aux armées, abandonna ses camarades à la gare de Brive et passa un peu plus tard en Espagne.

Arrêté le 21 juillet 1919 par les douaniers de service à la frontière, à proximité d'Elchebar (Basses-Pyrénées), il est condamné pour désertion à l'étranger à cinq ans de prison.

Les photographes des militaires disparus

Un grand nombre de familles de militaires disparus se déplacent inutilement, et parfois de très loin, pour venir prendre connaissance, à la place de Paris, du tableau de photographes des militaires atteints d'amnésie et non identifiés. Ce tableau peut être consulté dans chaque chef-lieu de région de corps d'armée.

La démobilisation de la classe 1918

Le renvoi dans leurs foyers des militaires de la classe 1918 qu, aux termes de la loi de recrutement, doivent passer dans la réserve le 16 avril 1920, aura lieu peut-être à la fin mars afin de permettre l'appel de la classe 1920 dès les premiers jours d'avril. La question est actuellement à l'étude et elle fera du reste l'objet d'une demande d'explications au ministre de la guerre de la part de la commission de l'armée, dès la nomination de celle-ci par les bureaux de la Chambre.

Marché du travail

L'« Officiel » publie la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 20 au 27 décembre 1919.

Nombre de placements : 10 hommes, 7 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 7 femmes.

Foire du 3 janvier 1920

La foire du 3 janvier a été très importante. Les cours pratiqués ont été les suivants :

Boeufs gras, de 80 à 110 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 75 à 95 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 2.700 à 4.500 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; bouvillons, de 1.900 à 3.000 fr. la paire ; porcelets, de 180 à 320 fr. la pièce.

Poules grasses, 3 fr. 10 ; poulets, 3 fr. ; canards, 3 fr. ; lapins domestiques, 1 fr. 50 ; dindes, 3 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 7 fr. la douzaine. Oies grasses, 7 fr. ; canards gras, 6 fr. 50, le demi-kilo.

Maïs, 46 fr. ; pommes de terre, de terre, de 21 à 25 fr. les 50 kilos. Moutons gras, 2 fr. 75 ; agneaux, 2 fr. 80 le demi-kilo. Brebis d'élevage, de 90 à 150 fr., selon grosseur et qualité.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Le 2 juin à 7 heures commence le bombardement. Malgré son attaque violente et son infiltration par l'Ouest de Vierzy et le ravin du Moulin, l'ennemi est contenu : A gauche, par les éléments du Capitaine Maszaly ; au centre, par ceux du 41^e ; à droite, par le Capitaine Lacadé qui personnellement abat cinq boches avec un fusil.

Pendant ce temps, le Capitaine Cavoty, Commandant le détachement du 156^e tient ferme le fond du ravin.

Les mitrailleuses font de bonne besogne, le Caporal-mitrailleur Capel en particulier admirable de sang-froid, fauche impitoyablement ceux qui tentent d'avancer, mais l'ennemi progresse quand même en vagues compactes à notre droite, vers Longpont, et nous déborde.

Le dépôt de munitions saute sous le violent tir de mines exécuté sur la voie ferrée pour couper la ligne de retraite.

Les munitions sont complètement épuisées, il faut se retirer : ordre est donné de se replier vers les éléments du 201^e qui sont plus au Nord. Le repli s'effectue en bon ordre.

Arrivé au P. C. du Commandant de Bataillon du 201^e, le Lieutenant-Colonel donne à ce dernier la situation exacte et charge le Lieutenant Lyonnard de reformer les éléments du 7^e et ceux du Bataillon Jacquemin du 41^e. Le Colonel se porte ensuite au P. C. du Bataillon Commandant le 201^e, mais, arrivé à ce point, il voit que le 201^e s'est replié et que les boches sont aux abords du poste de commandement.

Accompagné de son Officier de renseignement, il rejoint la lisière de la forêt de Villers-Cotterets, rassemble une trentaine d'hommes du 7^e et revient au P. C. de H. D./131 dans la soirée. Ordre lui est donné d'occuper le carrefour de Chavigny dans la soirée.

Avant des permissionnaires rentrant et des hommes du T. C., le Colonel regroupe environ 250 hommes du Régiment.

Le 3 juin, il reçoit l'ordre d'aller relever en ligne dans le secteur de Corcy les éléments du 156^e qui s'y trouvent.

La relève s'opère le 4 juin ; avec la moitié de l'effectif en première ligne (1^{er} et 2^e Bataillons) et la moitié de l'effectif en deuxième ligne (3^e Bataillon et C. H. R.). P. C. du Colonel à 200 mètres à l'Ouest de Corcy.

On commence alors l'organisation de la position. Ce même jour, le Lieutenant-Colonel Bourret adresse aux débris de son Régiment l'ordre suivant :

4 juin 1918.

« Si aujourd'hui le boche nous attaque, il ne passera pas : le 7^e ne recule pas. Nous ferons notre devoir jusqu'au bout ; plutôt la mort que le déshonneur. Soyons calmes, énergiques, des hommes en un mot, et nous garderons intacts le lambeau de la Patrie qui nous est confié. — Signé : BOURET. »

Cet ordre de son Colonel, le 7^e R. I. l'exécute à la lettre. Pas un homme ne recule, pas un pouce de terrain n'est cédé.

Les jours précédents d'ailleurs, il en avait été de même.

Le Régiment avait toujours tenu sur les positions assignées, bien qu'il lui arrivât d'être débordé de plus de deux kilomètres.

Aucune fraction ne s'était jamais repliée que sur ordre formel.

Les pertes ont été sévères. Le 4 juin elles s'élevaient à 38 officiers et 1.273 hommes de troupes tués, blessés et disparus.

Durant ces journées d'angoisse, Bretons, Normands, Gascons et Gars du Nord, tous ont compris le sacrifice qu'on attendait d'eux ; le 7^e a fait tout son devoir ; et une deuxième citation à l'Ordre de l'Armée récompense ce héroïsme : « Sous le commandement du Lieutenant-Colonel Bourret, jeté en pleine bataille le 29 mai 1918, au fur et à mesure du débarrquement de ses unités et chargé de tenir un large front, s'est cramponné au terrain avec une énergie farouche et a résisté pendant quatre jours aux attaques furieuses d'un ennemi très supérieur en nombre, sans jamais lâcher un pouce de terrain. Toujours en flux, débordé à deux reprises de plus de dix kilomètres, est resté inébranlable sur ses positions, ne se repliant « jamais que sur ordre formel, faisant preuve d'un héroïsme sublime et d'une abnégation sans bornes. »

(A suivre).

Tauriac

Brûlé vive. — Au village de Laborio, la veuve Causse, restée quelques instants seule, voulut jeter sur le feu une brassée de petit bois. S'étant trop approchée, le feu prit à ses vêtements. Malgré le prompt

secours apporté par un charitable voisin, la pauvre femme fut horriblement brûlée et expira quelques heures plus tard.

Martel

M. Lachèze nous prie d'insérer la lettre suivante :

Mes chers Concitoyens,

Je voudrais pouvoir remercier individuellement les électeurs qui ont voté pour moi — ils ont eu la fermeté de résister à la campagne électorale, scandaleuse qui a été faite pour introniser un étranger dans notre canton.

Ils sont restés fermes malgré les rastiels et les libations organisés dans toutes les communes, — malgré les intrigues et les promesses trompeuses — malgré la campagne faite en faveur de mon concurrent par le chef du parti conservateur du canton de Vayrac et certains réactionnaires de ma commune, — malgré les placards de 17 conseillers généraux qui, chose inouïe ! se sont associés à cette campagne.

Sans cette coalition inouïable autant que démoralisante, nous aurions eu le succès et j'ai le droit de me considérer comme le représentant moral de ce canton.

Un vous a dit que j'étais trop vieux. Vous, avec votre cœur et votre bon sens, vous avez jugé qu'ayant derrière moi de longues années de services rendus et de dévouement, j'avais d'autant plus de droit à votre confiance. — N'est-ce pas, d'ailleurs, un vieillard de mon âge, Clemenceau avec lequel j'ai lutté pour la République, avec lequel sous l'Empire j'ai été emprisonné à Mazas — Clemenceau qui seul a osé dénoncer à la France celui qui protégeait les espions au lieu de veiller au salut du pays.

Je remercie tout spécialement la commune de Martel qui m'a si constamment et si fermement soutenu dans toute ma vie politique. Je suis heureux et fier de la belle majorité qu'elle m'a donnée. Martel est non seulement ma petite patrie, mais aussi ma grande famille. Je lui suis profondément attaché.

Chers amis,

Je serai avec vous jusqu'à la fin. Après moi, vous pouvez compter sur mon fils. Comme moi il aime le peuple, il défendra ses intérêts avec dévouement ainsi que l'ont fait tous les siens.

Vive Martel ! Vive la République !

Albert LACHÈZE, ancien député, Maire de Martel.

CHEZ NOS VOISINS

Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne)

La crue de la Lémance. — La rivière la Lémance, comme du reste un grand nombre des rivières de France, a grossi beaucoup après de longues pluies, qui viennent d'avoir lieu. Aujourd'hui elle déborde et inonde les prairies voisines. Il serait grand temps que ce temps que ce temps change et nous amène une température plus satisfaisante.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Firmin SÉGOL, Mademoiselle Antoinette SÉGOL, Madame Veuve Etienne SÉGOL, les familles CURE, PRADELLE et tous les autres parents, ont l'honneur de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Firmin SÉGOL
Chef de Bureau à la Préfecture, en retraite.

LA NATURE

Ce numéro débute par une intéressante étude du prince Roland Bonaparte sur les usages des fougères et les croyances populaires qui s'y rapportent. Vient ensuite la description d'un nouveau procédé de construction définitive au moyen de blocs de ciment armé moulés d'avance dans des ateliers chauffés et assemblés ensuite très simplement sur place, ce qui diminue les frais de transport et le main-d'œuvre et permet de construire par tous les temps. Ces qualités sont particulièrement précieuses pour la reconstruction des régions dévastées.

L'examen de l'avenir des dirigeables exposés comme moyen de transport, l'exposé des progrès déjà réalisés, l'indication des nouvelles voies où les constructeurs s'engagent fournissent une riche documentation à laquelle s'ajoutent de nombreuses illustrations claires et précises qui complètent le texte.

Enfin vient la plaisante histoire des méprises fâcheuses des marins et pilotes de dirigeables qui ont parfois confondu, dans leurs patrouilles, sous-marins et baleines, au préjudice de ces dernières.

Dans le Supplément, la télégraphie sans fil des amateurs ; notre température et celle des animaux, informations, recettes, boîte aux lettres, bibliographie.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

La décre de la Seine

La décre de la Seine s'accentue. Depuis hier soir la baisse enregistrée atteint 14 centimètres.

Les cheminots anglais

Les cheminots anglais ne se déclarent pas satisfaits de l'offre du gouvernement concernant l'unification des salaires par catégorie. Un dernier mot sera formulé mercredi prochain par l'assemblée spéciale des délégués, convoquée pour statuer définitivement sur l'acceptation ou le refus.

Bagarres à Stuttgart

De Berlin : De vifs incidents ont marqué le discours prononcé dimanche à Stuttgart par Erzberger. Des milliers de personnes pénétrèrent de force dans la salle où avait lieu la réunion et des bagarres avec la police se produisirent.

Nitti à Londres

La question de Fiume
De Londres : MM. Nitti et Scialoja sont arrivés à Londres hier dans la soirée. Ils seront reçus aujourd'hui par Lloyd George avec lequel ils s'entreferont des questions de Fiume, de l'avenir de Constantinople et des futures relations anglo-italiennes. On croit, dans les milieux diplomatiques, que M. Nitti réclamera un contrôle italien sur la ville de Fiume, mais on doute que le gouvernement britannique donne son consentement.

La question de Constantinople

On déclare inexact le bruit qui a couru disant que l'Italie recevrait un mandat sur Constantinople en échange de l'abandon de Fiume.

Lloyd Georges à Paris

De Londres : Dans son prochain voyage à Paris, Lloyd George sera accompagné par une délégation importante comprenant 40 personnes.

A VENDRE

1^o Poutres noyer et chêne, provenant d'un pressoir.
2^o Pompe à soulagage.
3^o Capote de voiture en cuir.

S'adresser à M. Jean-Ernest TALOU, Fils, Agriculteur à Lamaudéleine, près Cahors.

POTASSE D'ALSACE A VENDRE

VIEUSSENS, négociant à ALBAS (Lot).
Siège Social : Route Nationale
SOUILLAC (Lot)

Section Autos, Moteurs et Cyclecs

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et échanges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité

Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac.
TÉLÉPHONE : 4.

Imprimerie COUSLANT (personnel intéressé).
Le Gérant : A. COUSLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 39

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

XIII

DANS L'ILLOT

Par la porte ouverte, elle voyait un angle de la rivière que des vapeurs envahissaient, et dans le brouillard une barque se détacha de l'autre bord, parut un instant voguer sans toucher l'eau, glissa comme un fantôme, et ne devint réelle que lorsqu'elle fut tout près... C'était Ponthierry qui la conduisait...

Et aussitôt il accourut.

Dohors, il faisait jour encore, mais dans le kiosque, éclairé seulement par une étroite fenêtre aux vitres dépolies, c'était presque la nuit.

— Charlotte... Oh ! ma chère Charlotte !

Et il recula soudain, dans un sursaut, lorsque Cécile releva ses yeux craintifs.

— Cécile !...

Elle ne peut lui parler, tant sa terreur première est grande de quelque

mot trop vif, de quelque brutalité. Et tout en ayant peur de lui, elle le regarde pourtant avec obstination, et son regard lui dit : « Ne sois pas sévère pour ton amie et laisse-lui le temps de se faire pardonner sa présence... »

Il se remet de cette secousse. Il essaye d'expliquer :

— Excuse-moi... J'avais cru trouver ici... ou plutôt je ne savais pas... Il s'arrêta interdit. Toutes les explications sont impossibles. Alors son orgueil se révolte, et peut-être va-t-il lui échapper les paroles qu'elle redoutait, lorsqu'elle finit par balbutier, timide :

— Assieds-toi près de moi, Jean... Il obéit. Cette douceur a eu raison de sa colère. Mais en ce même instant il vient de penser qu'un jour il avait été appelé à Paris par une dépêche qui, en l'obligeant à partir, avait empêché son premier rendez-vous...

Puis, l'autre fois, Cécile les avait protégés par son apparition dans l'île, en une heure critique, comme si elle avait deviné la faute prochaine et voulu s'y opposer... Et voilà qu'aujourd'hui, pour la troisième fois, il la retrouvait devant lui, effacée, irritante avec son mutisme et ses arrière-pensées impénétrables... Par trois fois, elle s'était jetée, de parti-pris, au travers de ses amours...

— Cécile, comment te trouves-tu seule ici ? Réponds franchement... Qui attendais-tu ?

— Toi, Jean...

— Tu savais donc que je devais venir ?